



PROPOSITION DE PRÊT POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AVICULTURE MODERNE EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BÉNIN

Date d'approbation :
18/12/1984

Pays :
Bénin

Provinces :
l'Atlantique, l'Ouémé

Type :
Prêt

Domaine :
Agriculture et
développement rural

Montant :
433 millions de F CFA

I. IDENTIFICATION ET EVALUATION DU PROJET

Le projet "Unités Modernes de Reproduction et de Développement Avicoles" du Bénin a été identifié lors de la Table Ronde des Partenaires au Développement Économique et Social de la République populaire du Bénin, tenue à Cotonou du 28 février au 04 mars 1983.

Par la suite, le Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Économique du Bénin a sollicité le concours de la Banque pour le financement du projet par lettre n° 0991/C/MPSAE/DGM/DPE/STR du 09 avril 1984.

Le présent rapport a été rédigé à la suite d'une mission effectuée au Bénin du 16 au 25 juillet 1984, en se basant sur les documents suivants :

- Le rapport de l'étude réalisée en 1983 par la Société Agro-Animale Bénino-Arabe-Libienne (SABLI) et la BBD, intitulé "Projet d'installation d'un complexe avicole en République Populaire du Bénin."
- Le rapport annexe du Bénin de la version provisoire de l'étude sur la Filière Avicole dans les États de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA)

II. OBJET DU PROJET

Le projet a pour objet d'organiser la production avicole en mettant en place une filière complète comprenant :

- la production des aliments du bétail par la relance des activités des usines existantes

- l'élevage de reproducteurs pour la production de poussins d'un jour
- l'encadrement des fermes avicoles pour la production de poulets de chair et œufs de consommation
- l'abattage, le conditionnement et la commercialisation de poulets de chair prêts à cuire.

III. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet est justifié par les besoins croissants en produits avicoles dans les zones urbaines du Bénin. La population urbaine a augmenté et la consommation de poulets de chair et d'œufs provenant d'élevages modernes a considérablement augmenté. Les estimations montrent que la demande en viande de volaille devrait presque doubler d'ici 1988 et tripler d'ici 1990. Cependant, la production actuelle est confrontée à des problèmes, ce qui rend nécessaire la mise en place d'une filière avicole complète pour répondre à ces besoins croissants en produits avicoles.

IV. COÛT DES INVESTISSEMENTS DU PROJET

Le coût total du projet, hors taxes, est de 1760 millions de francs CFA. Ce montant inclut une provision de 5 % pour les imprévus physiques et une provision de 10 % pour les hausses de prix.

V. CARACTÉRISTIQUES DU PRÊT

- **Montant** : 433 million de FCFA
- **Emprunteur**: La SABLI avec l'aval de l'Etat béninois
- **Taux emprunteur** : 12 % l'an
- **Durée** : 11 ans dont 3 ans de différé
- **Date limite de mobilisation** : 30 mois à compter de la date d'entrée en vigueur
- **Commission d'engagement** : 0,5% l'an sur les montants non décaissés à Compter de l'entrée en vigueur de l'Accord de Prêt.